



ANNEXE 1

Je soussigné agissant par la présente en ma qualité de :

- Juge de la Jeunesse
- Conseiller d'Aider à la Jeunesse ¹

Atteste par la présente que la qualité du logement sis

.....
.....

Et occupé par Mr/Mme ¹.....

- m'a amené à retirer les enfants suivants de la cellule familiale¹
- m'amène à envisager de retirer les enfants suivants de la cellule familiale dans un délai inférieur à 6 mois ¹
- m'empêche d'autoriser les enfants suivants à réintégrer la cellule familiale¹

Nom et Prénom	Date de naissance

¹ Biffer la mention inutile





slrb-bghm.brussels 
logement social - sociale huisvesting

Rien ne s'oppose au retour des enfants dans la cellule familiale, si un logement adapté leur est procuré.

La présente attestation accorde deux titres de priorité pour l'octroi d'un logement social et a une validité de 6 mois éventuellement renouvelable.

Remarques :

.....

.....

.....

Date et Signature :



Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale | Brusselse Gewestelijke Huisvestingsmaatschappij

rue Jourdanstraat 45-55 | 1060 Bruxelles - Brussel | T +32 2 533 19 11 | F +32 2 533 19 00 | TVA - BTW : BE 0227 581 301

www.slrb.brussels - www.bghm.brussels | slrb@slrb.brussels - bghm@bghm.brussels | Belfius BE02 0910 1116 5840